

Le 16 janvier 2017, le Conseil de la Ville de Chandler a adopté son budget, totalisant 10 837 900 \$ pour l'exercice financier 2017 ainsi que son programme triennal d'immobilisations au montant de 9 650 600 \$.

REVENUS		
Taxes	7 372 446 \$	68,02%
Païement tenant lieu de taxes	552 402 \$	5,10%
Autres revenus de sources locales	785 511 \$	7,25%
Transferts	2 127 541 \$	19,63%
Total des revenus	10 837 900 \$	100%
DÉPENSES		
Administration générale	1 528 275 \$	14,10%
Sécurité publique	1 040 769 \$	9,60%
Transport (voirie, déneigement, etc.)	1 278 657 \$	11,80%
Hygiène du milieu (aqueduc, égouts, assainissement, etc.)	2 055 301 \$	18,96%
Logement social (O.M.H. etc...)	77 353 \$	0,71%
Aménagement, urbanisme & développement économique	705 650 \$	6,51%
Loisirs & culture	1 571 335 \$	14,50%
Frais de financement	476 427 \$	4,40%
Capital sur dettes	2 020 101 \$	18,64%
Activités d'investissements	70 000 \$	0,65%
Réserve financière	14 032 \$	0,13%
Total des dépenses	10 837 900 \$	100%

PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS 2017-2018-2019				
Description	2017	2018	2019	Total
Trottoir centre-ville	25 000 \$			25 000 \$
Équipement de sauvetage spécialisé	8 000 \$	6 000 \$	6 000 \$	20 000 \$
Renouvellement système téléphonique - Centre des services partagés	5 600 \$			5 600 \$
Équipement de parcs	5 000 \$	10 000 \$	10 000 \$	25 000 \$
Épandeur	5 000 \$			5 000 \$
Logiciel inscription aux loisirs	5 000 \$			5 000 \$
Amélioration système chauffage - aréna de Newport	5 000 \$			5 000 \$
Refonte plan d'urbanisme	11 400 \$			11 400 \$
Refonte des règlements pour concordance au schéma d'aménagement *	20 000 \$			20 000 \$
Prolongement des services dans le parc industriel *	15 000 \$			15 000 \$
fenêtres extérieures centre municipal de Pabos Mills *	15 000 \$			15 000 \$
Embellissement revêtement extérieur garage Gaspésia *	25 000 \$			25 000 \$
Équipement de parcs Newport		15 000 \$		15 000 \$
Parc scolaire-municipal à Pabos *	15 000 \$			15 000 \$
Rénovation Hôtel de ville *	200 000 \$			200 000 \$
Système de communication d'urgence (incendie) *	32 000 \$	10 000 \$	6 000 \$	48 000 \$
Ensemble d'outils de désincarcération			90 000 \$	90 000 \$
Compresseur d'air respirable		35 000 \$		35 000 \$
Remplacer unité 665 par unité d'élévation		550 000 \$		550 000 \$
Rénovation / agrandissement caserne 66 * et PIQM	350 000 \$			350 000 \$
Lumières terrain de balles		30 000 \$		30 000 \$
Lumières patinoires extérieures			10 000 \$	10 000 \$
Surfaceuse à glace		130 000 \$		130 000 \$
Rénovation et mise aux normes aréna de Chandler		2 500 000 \$		2 500 000 \$
Aménagement stationnement bureau d'accueil touristique		50 000 \$		50 000 \$
Construction garage municipal *	1 400 000 \$			1 400 000 \$
Réparation bâtiment réservoir d'eau potable Chandler *	10 000 \$			10 000 \$
Bordures rue des Pionniers *	25 000 \$			25 000 \$
Réparation des trottoirs de la rue Commerciale *	20 000 \$	20 000 \$	20 000 \$	60 000 \$
Achat d'un camion 3/4 de tonne / travaux publics		50 000 \$		50 000 \$
Logiciel pour inventaire secteur mécanique		10 000 \$		10 000 \$
Surpresseur pour soufflante aux étangs ****	15 000 \$			15 000 \$
Travaux de peinture bâtiments PP2-CH et PP3-CH *	10 000 \$			10 000 \$
Rallonge abri à sel *	15 000 \$			15 000 \$
Asphaltage accotement route Leblanc et lignage ***	50 000 \$			50 000 \$
Centre multifonctionnel aréna de Newport / Rénovation et aménagement		2 000 000 \$		2 000 000 \$
Rénovation et mise aux normes au centre des services partagés *	11 200 \$			11 200 \$
Enseigne parc industriel *	5 000 \$			5 000 \$
aménagement coin avenue Rehel et rue de la Plage *	6 000 \$			6 000 \$
Réfection du sentier de la promenade du lac Vachon *	15 000 \$			15 000 \$
Camionnette service des loisirs * V-181-2015	25 000 \$			25 000 \$
Installation débitmètre eau potable ***	75 000 \$			75 000 \$
Enregistreurs de débordement (eaux usées) ***	55 000 \$			55 000 \$
Réfection des rues municipales ***	1 050 000 \$			1 050 000 \$
Nettoyage des étangs Chandler ****	200 000 \$			200 000 \$
Voie piétonnière rue Mgr Ross ***	50 000 \$			50 000 \$
Appareils respiratoires autonomes		195 000 \$	52 000 \$	247 000 \$
Lignes de rues et panneaux d'affichage *	11 400 \$	10 000 \$	10 000 \$	31 400 \$
Parc récréatif Newport (V-185-2016)	25 000 \$			25 000 \$
Revêtement station eau potable Chandler (V-185-2016)	10 000 \$			10 000 \$
TOTAL :	3 825 600 \$	5 621 000 \$	204 000 \$	9 650 600 \$

* Règlement d'emprunt ** Emprunt fond de roulement *** TECQ **** Réserve financière

N.B. Il faut noter que des subventions gouvernementales sont appliquées à certaines dépenses d'immobilisations.

Quartier Évaluation imposable *	Taxe foncière, immeubles résidentiels	Taxe foncière, immeubles non-résidentiels	Asphalte, Camion incendie et machinerie	Financement de la ville	Taxes foncières spéciales	Tarif/unité matières résiduelles (résidentiel 1 à 4 logements)	Tarif / unité aqueduc, égouts & assainissement (résidentiel)	
Chandler D1 *161 355 600 \$	0,86 \$	1,63 \$	29,00 \$	0,059 \$	0,365 \$	250,00 \$	79,00 \$	154,00 \$
St-François D2 *18 520 700 \$	0,86 \$	1,63 \$	29,00 \$	0,059 \$	0,000 \$	250,00 \$	510,00 \$	
Pabos Mills D3 *59 851 500 \$	0,86 \$	1,63 \$	29,00 \$	0,059 \$	0,037 \$	250,00 \$	157,00 \$	140,00 \$
Pabos D4 *89 299 300 \$	0,86 \$	1,63 \$	29,00 \$	0,059 \$	0,000 \$	250,00 \$	290,00 \$	142,00 \$
Newport D5 *92 385 700 \$	0,86 \$	1,63 \$	29,00 \$	0,059 \$	0,083 \$	250,00 \$	82,00 \$	157,00 \$

N.B. Rôle d'évaluation : le 2^e exercice financier du rôle triennal 2016-2017-2018.

RICHESSSE FONCIÈRE

La richesse foncière uniformisée est de 466 281 145 \$.

PAIEMENT DES TAXES EN QUATRE VERSEMENTS

Quand l'ensemble du compte de taxes est égal ou supérieur à 300 \$, il peut être payé en quatre versements : le premier versement le 30 mars 2017, le deuxième versement le 31 mai 2017, le troisième versement le 10 août 2017, le quatrième versement le 12 octobre 2017.

Lorsqu'un versement n'est pas fait dans le délai prévu, seul le montant du versement échu est exigible.

TAUX D'INTÉRÊT ET DE PÉNALITÉ SUR ARRÉRAGES DE TAXES

Les taxes portent intérêts à 7% annuel et une pénalité de 5% par année (0.5%/mois jusqu'à concurrence de 5%/année) à compter de l'expiration du délai de paiement.